

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 2 août 2017 N° 080

Communiqué de presse

Paris candidate à l'accueil de l'Autorité bancaire européenne

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, est heureux de présenter la candidature de Paris pour accueillir l'Autorité Bancaire Européenne (ABE). Conduite à se relocaliser à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'Autorité Bancaire Européenne trouverait à Paris les conditions idéales pour son installation et celle de ses équipes.

La France, en cohérence avec son engagement pour un système européen de supervision financière ambitieux, mettra tout en œuvre pour faciliter l'implantation de cette autorité, qui œuvre depuis sa création pour la stabilité financière et la convergence des pratiques de supervision au sein de l'Union Européenne.

Paris dispose de multiples atouts pouvant favoriser le développement et le rayonnement de l'ABE. Au cœur d'un écosystème financier d'envergure mondiale, la capitale est riche d'une présence bancaire forte au service d'un tissu d'entreprises dense et dynamique. Elle bénéficie d'une offre immobilière répondant parfaitement aux besoins de l'Autorité, et de liaisons aériennes et ferroviaires de qualité facilitant la conduite de ses travaux avec toutes ses parties prenantes, européennes et internationales.

Par ailleurs, les collaborateurs et leurs proches pourront bénéficier de la profondeur du bassin d'emploi international de la région parisienne, ainsi que d'une offre éducative exceptionnelle en langue étrangère et d'une offre culturelle et de loisirs incomparable.

Le ministre affirme sa conviction qu'une implantation à Paris constituerait pour l'Autorité Bancaire Européenne un gage de stabilité et de pérennité, lui permettant de poursuivre l'exercice de ses missions dans les meilleures conditions possibles.

La vidéo de candidature est disponible en cliquant sur ce lien : http://dai.ly/x5u7pxk

Contact presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

